

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 11 (1938)

Heft: 11

Artikel: Les revêtements en bois

Autor: Rauh, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

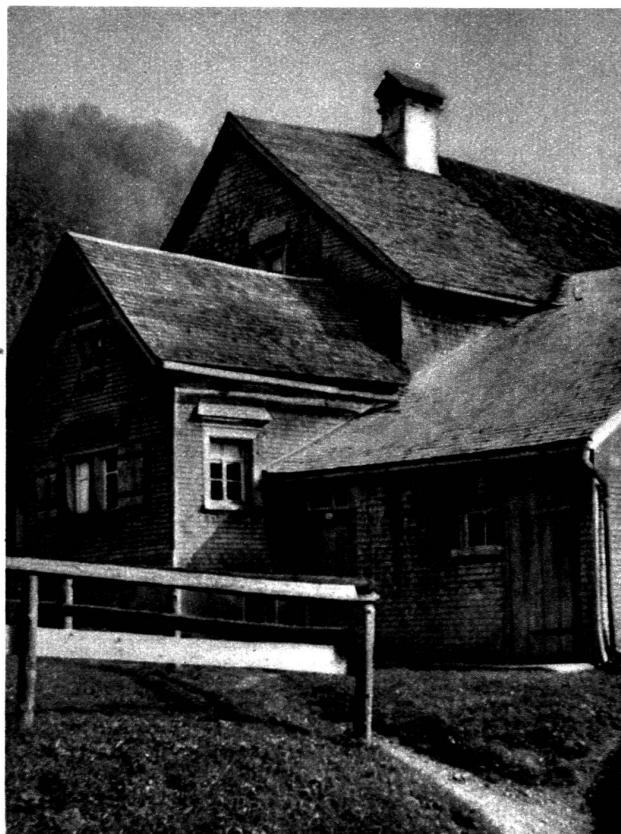
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Utilisation du tavillon pour

revêtement des toits et parois.

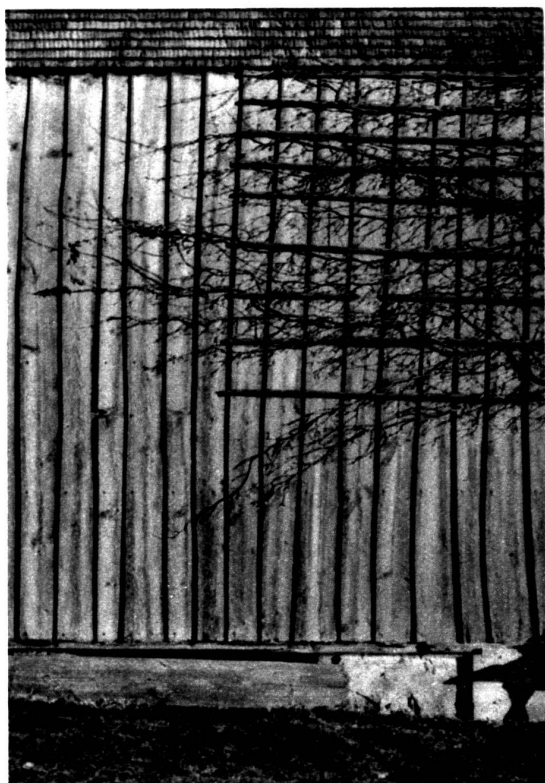
LES REVÊTEMENTS EN BOIS

D'APRÈS G. RAUH, ARCHITECTE A ST-GALL

(Voir les articles parus précédemment dans les Nos 9 et 10)

Les revêtements extérieurs usuels sont la **planche** et le **tavillon**. Ces deux modes de protection sont appliqués sur les faces exposées aux intempéries et, dans ce cas, l'avant-toit ne présente que peu ou pas de saillie. Une nouvelle méthode de revêtement souvent utilisée est celle des planches horizontales, rainées et crêtées pour assurer une bonne liaison. Ce système nous vient probablement d'Amérique du Nord où le bois employé à des parois est moins sujet au retrait que celui de nos essences autochtones. Dans les pays scandinaves, où on l'utilise également, l'entretien de ces façades constitue l'une des obligations du nettoyage annuel de la maison. Dans les régions ayant des chutes annuelles de pluie de plus de 110 cm., la largeur des planches ne doit pas dépasser 12 cm.

Ce mode de revêtement, étranger à notre pays, exige des



Revêtement en planches verticales croisées les unes sur les autres ; la pluie venant de droite, les joints sont placés à gauche.



Revêtement en planches verticales avec couvre-joint. Cette disposition est également très répandue dans le Jura et la Savoie.

qualités de bois qui ne se trouvent généralement que dans certaines sortes d'importation du Nord.

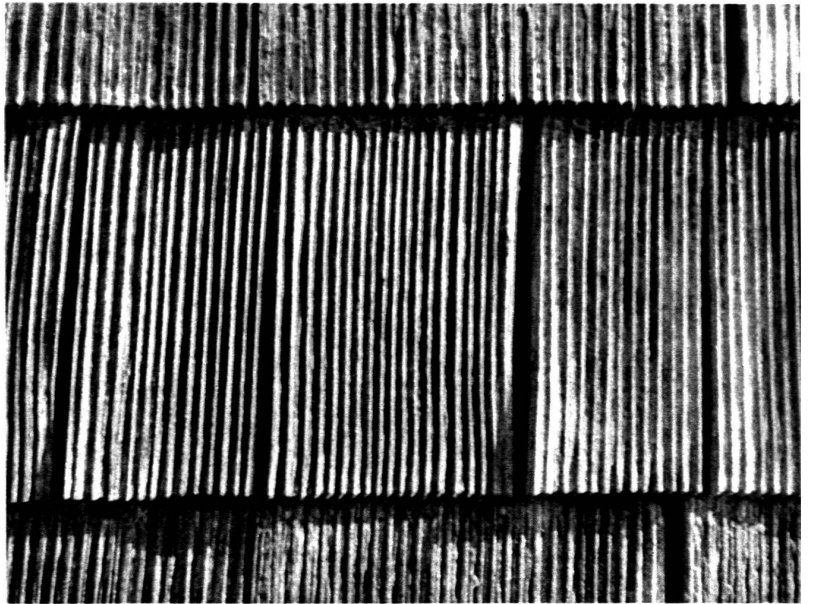
Le revêtement en tavillon a pris un grand développement en Suisse orientale. Sa durée dépend de son épaisseur et de la manière de le fendre. Les tavillons fendus parallèlement à l'écorce (veine plate) sont plus durables que ceux fendus dans le sens du cœur (veine de champ), mais, aujourd'hui, on ne fabrique malheureusement plus guère que des bardeaux en veine de champ, de pin. Pour les bardeaux sciés à la machine, on ne tient pas non plus compte de ces facteurs, aussi leur durée est-elle réduite d'environ 50 %. Les revêtements avec de la planche bardeau sont peu répandus chez nous (Valais) en comparaison de leur utilisation en Amérique.

Les plus grands ennemis du revêtement sont la pluie et le soleil. De la succession plus ou moins rapide du

mouillé et du sec dépend sa longévité. Les diverses faces d'une maison sont exposées différemment à la pluie, ce qui leur confère des durées inégales. Dans la Suisse orientale, et avant tout dans l'Appenzell, les maisons sont implantées de tout temps de manière que la face est soit parallèle au rayon solaire entre 10 h. 30 et 11 h. Cette disposition expose la face sud au minimum de pluie et au maximum de rayonnement calorifique.

Dans cette région, toute la technique du bâtiment se soumet, depuis des siècles, à cette règle. La façade sud est presque toujours entièrement percée de fenêtres. Sa fine mouluration nécessite une protection obtenue par l'avant-toit, les auvents sur fenêtres et les parois latérales. Ces diverses dispositions exercent une forte influence sur la forme extérieure de la maison et leur application varie d'une localité à l'autre.

Usure des favillons en bois de champ par la pluie.



Utilisation des favillons sur toiture avec barres à neige.
On remarquera la différence entre les favillons récents et anciens.



Parois de fenière à joints ouverts. La disposition en diagonale rend la paroi indéformable

